

**ORDRE DU JOUR  
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA VILLE DE SAINT-PHILIPPE  
du 13 juin 2023, 19 h**

1. ORDRE DU JOUR
  - 1.1. Approbation de l'ordre du jour
2. ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES
  - 2.1. Approbation des procès-verbaux des dernières séances
  - 2.2. Acquisition du lot 2 712 508 du cadastre du Québec - Secteur agricole montée Monette
  - 2.3. Acquisition d'une partie du lot 2 713 960 (lot projeté 6 569 841) du cadastre du Québec - Aménagement d'une piste cyclable sur la route Édouard-VII, entre la rue de la Moisson et la rue Bernard
  - 2.4. Vente du lot 2 713 850 du cadastre du Québec - Secteur du chemin Sanguinet
  - 2.5. Adoption - Règlement numéro 247-2 modifiant le règlement 247 relatif à la circulation des camions et véhicules outils afin d'en interdire la circulation sur la route Édouard-VII, entre la montée Monette et le chemin Sanguinet
  - 2.6. Adoption - Règlement numéro 1008-16 RIP modifiant le règlement 1008-00 RIP concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique, afin d'interdire le stationnement en alternance sur les rues de six (6) mètres et moins de largeur (phase 1)
  - 2.7. Nomination d'un maire suppléant
  - 2.8. Libération du fonds de garantie en assurances biens du Regroupement Varennes/Ste-Julie pour la période du 1<sup>er</sup> décembre 2018 au 1<sup>er</sup> décembre 2019
  - 2.9. Autorisation de signature – Transaction concernant l'acquisition d'une partie des lots 2 713 659 et 2 713 662 du cadastre du Québec de Maçonnerie Frédéric inc.
  - 2.10. Approbation de la planification des besoins d'espace 2024-2034 du Centre de services scolaires des Grandes-Seigneuries pour la Ville de Saint-Philippe
3. RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL
  - 3.1. Dépôt de la liste des employés embauchés par le directeur général
  - 3.2. Politique de conditions de travail des cadres - Modification de l'échelle salariale 2023
  - 3.3. Embauche d'une directrice adjointe finances et trésorière adjointe - Service des finances et des technologies de l'information
  - 3.4. Nomination d'une directrice adjointe au Service du greffe et des affaires juridiques
4. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
  - 4.1. Dépôt de la liste des comptes à payer - Période du 1<sup>er</sup> mai au 31 mai 2023
  - 4.2. Affectation du surplus au Règlement numéro 371 décrétant l'acquisition de véhicules et de machinerie et un emprunt de 950 000\$

- 4.3. Affectation d'une somme au surplus accumulé affecté Élections
- 4.4. Adoption - Règlement numéro 450 décrétant une dépense et un emprunt de 6 759 000 \$ pour la réalisation de travaux de réfection des infrastructures de drainage, de voirie et d'éclairage sur les rues Bernard, Lucien et Deneault, entre la route Édouard-VII et la rue Benoît, ainsi que le paiement d'honoraires professionnels s'y rapportant
5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
6. SERVICES TECHNIQUES
  - 6.1. Octroi de contrat - Aménagement d'une piste cyclable sur la route Édouard-VII, entre la rue Paul-Chartrand et l'adresse civique 1910, route Édouard-VII - Appel d'offres public GEN-2023-16
7. TRAVAUX PUBLICS
  - 7.1. Rejet de soumission - Fourniture et livraison de blocs de béton - Appel d'offres public TP-2023-12
  - 7.2. Octroi de contrat - Modification du véhicule Western Star 4700 SF 2021 en vue de l'installation d'un système de benne interchangeable avec épandeur et modification du harnais - Demande de prix TP-2023-17
8. SÉCURITÉ INCENDIE
  - 8.1. Modification de la résolution numéro 23-04-110 - Acquisition d'une roulotte de chantier pour la caserne - Demande de prix INC-2023-13
9. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
  - 9.1. Dérogation mineure DM-2023-005 – 220, chemin Sanguinet (lots 2 713 849 et 2 713 850 du cadastre du Québec) - Profondeur du terrain, empiètement dans une zone tampon, espace de manœuvre des véhicules, longueur d'une voie d'accès
  - 9.2. Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) - PIIA-2023-006 - 220, chemin Sanguinet - Lots 2 713 849 et 2 713 850 du cadastre du Québec - zone C-14
  - 9.3. Exemption à l'aménagement de cases de stationnement - 220, chemin Sanguinet
  - 9.4. Avis de motion - Règlement numéro 501-15 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de reconnaître un droit acquis sur la marge d'un bâtiment principal ayant été réduite suivant l'expropriation ou la vente d'une partie de parcelle à des fins d'intérêt public
  - 9.5. Adoption - Projet de règlement numéro 501-15 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de reconnaître un droit acquis sur la marge d'un bâtiment principal ayant été réduite suivant l'expropriation ou la vente d'une partie de parcelle à des fins d'intérêt public
  - 9.6. Avis de motion - Règlement numéro 501-16 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin d'étendre à l'ensemble du territoire l'exemption sur les normes applicables aux parcelles pour une opération cadastrale identifiant une partie d'un bâtiment ou d'un terrain rendu nécessaire par une déclaration de copropriété de

type vertical ou de type horizontal faite en vertu du Code civil du Québec et dans laquelle déclaration, seul le ou les bâtiments ou terrains peuvent faire l'objet de parties exclusives

- 9.7. Adoption - Projet de règlement numéro 501-16 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin d'étendre à l'ensemble du territoire l'exemption sur les normes applicables aux parcelles pour une opération cadastrale identifiant une partie d'un bâtiment ou d'un terrain rendu nécessaire par une déclaration de copropriété de type vertical ou de type horizontal faite en vertu du Code civil du Québec et dans laquelle déclaration, seul le ou les bâtiments ou terrains peuvent faire l'objet de parties exclusives
- 9.8. Avis de motion - Règlement numéro 501-17 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin, pour la zone H-120:
  - 1) d'autoriser la construction de duplex et de triplex;
  - 2) d'y réduire les marges avant applicables
- 9.9. Adoption - Projet de règlement numéro 501-17 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin, pour la zone H-120:
  - 1) d'autoriser la construction de duplex et de triplex;
  - 2) d'y réduire les marges avant applicables
- 9.10. Avis de motion - Règlement numéro 501-18 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de limiter la superficie de plancher brute totale des bâtiments utilisés exclusivement aux fins d'un usage de la catégorie "Biens, services et bureaux" et des bâtiments utilisés exclusivement à des fins de bureaux
- 9.11. Adoption - Règlement numéro 501-18 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement afin de limiter la superficie de plancher brute totale des bâtiments utilisés exclusivement aux fins d'un usage de la catégorie "Biens, services et bureaux" et des bâtiments utilisés exclusivement à des fins de bureaux
- 9.12. Avis de motion et dépôt d'un projet - Règlement numéro 504-01 modifiant le règlement 504 sur la gestion de l'urbanisme afin :
  - 1) de modifier la nature des documents ou renseignements supplémentaires exigés pour la délivrance d'un permis de construction ou d'opération cadastrale relative à une parcelle de terrain contaminé;
  - 2) d'exempter certains types d'opérations cadastrales de l'obligation de céder gratuitement une superficie de terrain ou de verser une somme déterminée à titre de contribution pour fins de parcs, terrains de jeu, espaces verts et écoles;
  - 3) de permettre au Directeur du Service d'urbanisme et du développement durable de déterminer le type et les modalités de la contribution pour fins de parcs, terrains de jeu, espaces verts et écoles, en fonction de la superficie du projet de lotissement
- 9.13. Modification de la résolution numéro 23-04-117 - Demande d'aide financière au ministère des Transports dans le cadre du Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU)
- 9.14. Adoption - Règlement numéro 501-10 modifiant le règlement numéro 501 sur le zonage et le lotissement modifié - Désaveu par la MRC Roussillon
10. Divers
  - 10.1. Varia
  - 10.2. Informations de monsieur le maire
  - 10.3. Période de questions
  - 10.4. LEVÉE DE LA SÉANCE
    - 10.4.1. Levée de la séance